

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2015

Le compte rendu intégral peut être consulté en Mairie (panneau d'affichage)

# Aménagement de la place de l'Église – demandes de subvention

Pour les travaux d'aménagement de la place de l'église, le conseil sollicite au titre des équipements de sécurité.

- la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) : 25 000 € (25 % d'un plafond subventionnable de travaux de 100 000 €),
- et une subvention au titre des recettes des amendes de police (montant maximum possible 5 350 euros).

## Groupement de commandes marchés d'achat d'électricité

Les collectivités ne bénéficiant plus des tarifs réglementés pour leurs sites souscrivant une puissance supérieure à 36 kVA à compter de janvier 2016, la commune adhère, pour ses sites concernés, au groupement de commande de fourniture d'électricité créé par le syndicat départemental d'énergie (SDE 35).

### Noms de lieux-dits de la commune

Une charte d'engagement et de partenariat a été signée entre la Poste, le Service départemental d'Incendie et de Secours et la Commune pour affecter un numéro et un nom à chaque habitation ; en effet une adresse complète permet une intervention rapide et certaine sur le lieu exact d'un sinistre, un meilleur raccordement postal et facilite tous les services à domicile. L'adressage est en cours de finition. Le conseil valide les noms de lieux-dits de la commune, toutes les habitations hors agglomération devant être rattachées à un de ces lieux-dits.

## **Emplois service administratif**

Le conseil crée, pour l'organisation du service administratif dans le cadre du départ en retraite de la directrice générale des services :

- au 1er juillet 2015 un emploi pour le poste de direction des services (cadre d'emploi des attachés), l'emploi actuel tenu par la DGS en poste sera ensuite supprimé début 2016 à la date effective de sa radiation des effectifs de la commune,
- au 1er avril 2015 un emploi de gestionnaire administratif des ressources humaines assistant comptable.